UCAS

7 LOTISSEMENT MAUNIER

97410 SAINT PIERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE LA PERIODE DU

01/01/2017 AU 31/12/2017

Saint Denis le 16 Août 2018

asci | commissaire aux comptes

ASSOCIATION UCAS
7 LOTISSEMETN MAUNIER
97410 SAINT PIERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Aux adhérents de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UCAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Subventions
Nos travaux ont consisté à rapprocher la comptabilité avec les éléments justificatifs y afférent.

Nous avons ainsi:

- Rapproché le tableau de suivi des subventions et la comptabilité afin de vérifier la concordance du montant des soldes à recevoir ;
- Contrôlé sur les relevés bancaires, les versements qui ont eu lieu lors de l'exercice ;
- Vérifié sur les relevés bancaires de l'exercice suivant, l'apurement des subventions restant à recevoir à la clôture;
- Comparé les montants des nouvelles subventions enregistrées sur l'exercice avec les conventions correspondantes.

Personnel
Nos contrôles relatifs au cycle « Personnel » étaient ciblés sur la masse salariale ainsi que sur le montant des dettes sociales.

Pour ce faire, nous avons :

- Réalisé plusieurs rapprochements entre la masse salariale comptabilisée et celle inscrite sur la DSN et le livre de paie ;
- Contrôlé le montant des dettes sociales sur la base des bordereaux de cotisations sociales y afférent ;
- Contrôlé la cohérence du taux de charges global.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe délibérant

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres de l'organe délibérant sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Denis le 16 Août 2018



ASCI
Commissaire aux Comptes
Jean Louis LECOCQ

11 rue Labourdonnais – 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 08 – Fax : 0262 94 89 09 –contact@ascl.re

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 282	680	602	0,22		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 433	4 435	2 998	1,08	3 057	1,88
Autres immobilisations corporelles	3 488	2 162	1 326	0,48	1 758	1,08
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***12 203***	***7 277***	***4 926***	1,78	***4 815***	2,97
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 172		1 172	0,42	405	0,25
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	24 745		24 745	8,92	8 306	5,12
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	246 032		246 032	88,73	148 690	91,66
Charges constatées d'avance	408		408	0,15		
TOTAL (II)	**272 357**		**272 357**	98,22	**157 401**	97,03
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***284 561***	***7 277***	***277 284***	100,00	***162 216***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	109 189	39,38	109 189	67,31
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-8 940	-3,21		
Résultat de l'exercice	21 454	7,74	-8 940	-5,50
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***121 703***	43,89	***100 249***	61,80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 557	1,64	3 808	2,35
Autres	130 569	47,09	58 159	35,85
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	20 455	7,38		
TOTAL(IV)	***155 581***	56,11	***61 967***	38,20
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	***277 284***	100,00	***162 216***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			911 248	100,00	655 968	99,98	255 280	38,92
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			2	0,00	116	0,02	-114	-98,27
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			***911 250***	100,00	***656 084***	100,00	***255 166***	38,89
Total des produits d'exploitation (I)			***911 250***	100,00	***656 084***	100,00	***255 166***	38,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			377	0,04	266	0,04	111	41,73
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***377***	0,04	***266***	0,04	***111***	41,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					1 587	0,24	-1 587	-100,00
Sur opérations en capital			250	0,03			250	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***250***	0,03	***1 587***	0,24	***-1 337***	-84,24
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***911 877***	100,07	***657 936***	100,28	***253 941***	38,60
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					***-8 940***	-1,35	***8 940***	-100,00
TOTAL GENERAL			***911 877***	100,07	***666 876***	101,64	***245 001***	36,74
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			12 651	1,39	5 509	0,84	7 142	129,64
Services extérieurs			627	0,07	2 360	0,36	-1 733	-73,42
Autres services extérieurs			9 529	1,05	8 751	1,33	778	8,89
Impôts, taxes et versements assimilés			3 948	0,43	3 418	0,52	530	15,51
Salaires et traitements			742 816	81,52	562 409	85,72	180 407	32,08
Charges sociales			111 060	12,19	82 724	12,61	28 336	34,25
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 478	0,16	1 614	0,25	-136	-8,42
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	8	0,00	90	0,01	-82	-91,10
Total des charges d'exploitation (I)	***882 118***	96,80	***666 875***	101,64	***215 243***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	8 306	0,91	1	0,00	8 305	N/S
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	***8 306***	0,91	***1***	0,00	***8 305***	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***890 424***	97,71	***666 876***	101,64	***223 548***	33,52
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***21 454***	2,35			***21 454***	N/S
TOTAL GENERAL	***911 877***	100,07	***666 876***	101,64	***245 001***	36,74

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 273 231,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 21 453,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/08/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

asci

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

L'association dispose d'un local mise à disposition par la commune de Saint-Pierre à titre gratuit

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 12 203 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*543*	*740*		*1 282*
Immobilisations corporelles	*10 684*	*849*	*612*	*10 921*
Immobilisations financières				
TOTAL	*11 227*	*1 589*	*612*	*12 203*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 7 277 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*543*	*138*		*680*
Immobilisations corporelles	*5 869*	*1 340*	*612*	*6 597*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*6 411*	*1 478*	*612*	*7 277*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.dts similair	*1 282*	*680*	*602*	*de 1 à 5 ans*
Materiel et outillag *	*7 433*	*4 435*	*2 998*	*de 3 à 5 ans*
Mat.bureau & informa	*3 488*	*2 162*	*1 326*	*de 3 à 5 ans*
TOTAL	*12 203*	*7 277*	*4 926*	

3.2 - Etat des créances = 25 153 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*25 153*	*25 153*	
TOTAL	*25 153*	*25 153*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 408 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 155 581 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*4 557*	*4 557*		
Dettes fiscales & sociales	*130 569*	*130 569*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	*20 455*	*20 455*		
TOTAL	*155 581*	*155 581*		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 16 824 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*4 052*
Dettes fiscales & sociales	*12 772*
Autres dettes	
TOTAL	*16 824*

4.3 - Produits constatés d'avance = 20 455 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

INFORMATIONS ANNEXE SUR LES ENGAGEMENTS RETRAITES :
L'association n'est pas concerné pour le moment par l'évaluation de la provision Indemnité Départ Retraite car l'essentiel des salariés sont embauchés en contrat aidés.
Montant Provision IDR : Néant

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*2 929*
- TOTAL	*2 929*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers	*115*	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*115*	*0*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 408 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(4860000000)	*408*
TOTAL	*408*

8.2 - Charges à payer = 16 824 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*4 052*
Fourn.fts non parven(4081000000)	*4 052*
Dettes fiscales et sociales :	*12 772*
Dette prov.conges a(4282300000)	*8 441*
Ch.soc.dette cong.a(4382000000)	*1 254*
Etat charges a payer(4486000000)	*3 077*
TOTAL	*16 824*

8.3 - Produits constatés d'avance = 20 455 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(4870000000)	*20 455*
TOTAL	*20 455*